

Soutien à Skoazell Vreizh : versements mensuels

Plus que jamais, l'association Skoazell Vreizh a besoin de soutien financier. Et ce besoin se poursuivra après la fin du procès actuel pour le règlement des avocats en plus de l'aide et du soutien aux prisonniers politiques et à leur famille. C'est pourquoi nous demandons de participer à cette aide par un versement mensuel, ou l'envoi d'un chèque libellé au nom de Skoazell Vreizh. Un reçu vous sera envoyé en temps voulu, pour votre déclaration fiscale si vous le souhaitez.

Skoazell Vreizh

N° National d'Emetteur

402362

Autorisation de Prélèvement

J'autorise l'Etablissement de mon compte à effectuer sur ce dernier, si sa situation le permet, un Prélèvement mensuel le 5 ou le 20 (barrez le chiffre inutile) de chaque mois, la somme de :

Je pourrai suspendre le prélèvement par simple demande à l'Etablissement de mon compte, j'en avertirai Skoazell Vreizh.

Nom, Prénoms et Adresse du Débiteur

Nom

Prénoms.....

Adresse

C.P. Ville.....

Nom et Adresse du Créditeur

Skoazell Vreizh

3, rue A. Briand

44350 GUERANDE

Compte à Débiter

Etablis. Guichet N° du compte Clé R.I.B.
.....

Nom et Adresse de l'Etablissement Teneur du Compte à Débiter

Nom
Adresse
C.P.....Ville

N'oubliez pas de signer votre autorisation et d'y joindre un Relevé d'Identité Bancaire, postale ou Caisse d'Epargne.

Date & Signature :

Si vous optez pour le prélèvement automatique, il vous suffit de nous retourner le présent imprimé rempli et signé, accompagné d'un Relevé d'identité : bancaire ou postal ou de la Caisse d'Epargne.

Nous vous rappelons que toutes les opérations de prélèvement sont gratuites.

Selon la nouvelle réglementation " loi 96-559 ", 60 % de votre don est maintenant déductible de votre impôt sur le revenu. Vous recevrez à cet effet un reçu fiscal vous permettant d'effectuer la déduction de vos impôts.

Merci pour votre aide.